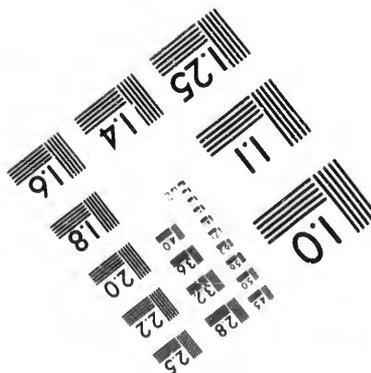
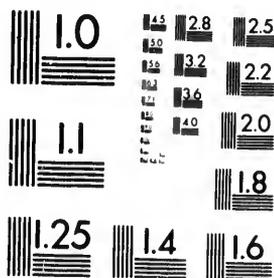


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



1.5
2.0
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
32.0
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

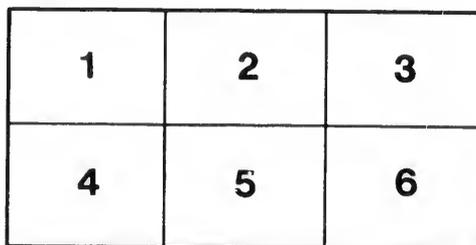
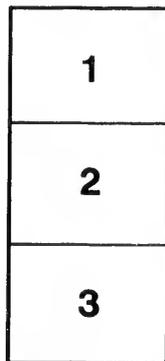
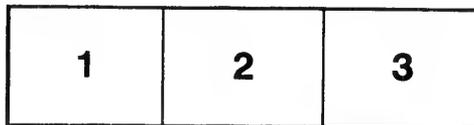
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of Parliament

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



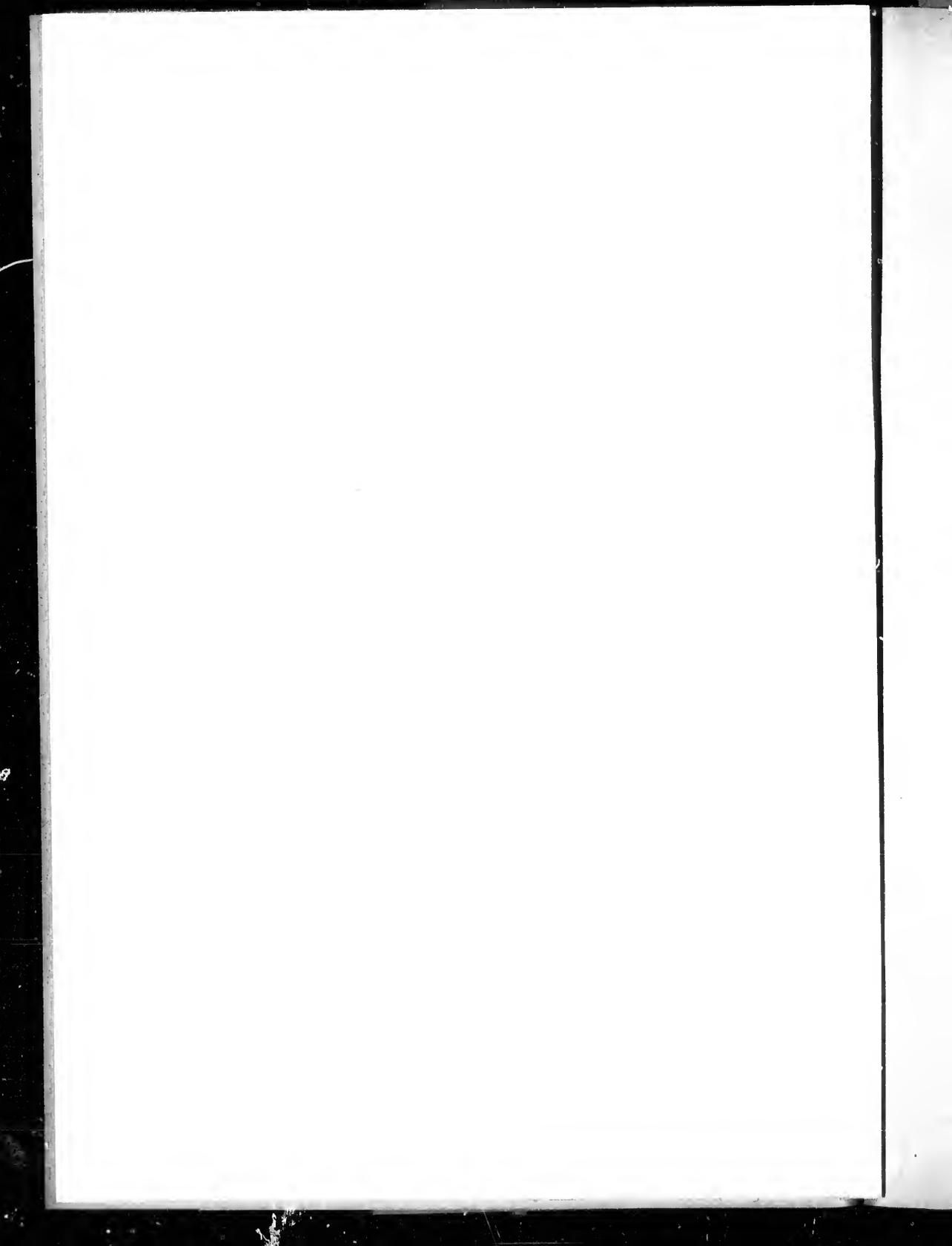
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque du Parlement

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



NO 5.

AUX ELECTEURS

LES DEPENSES PUBLIQUES

Depuis quelques années, l'opposition s'est obstinément appliquée à défigurer tout ce qui se rattache aux dépenses publiques. Il est facile d'affirmer, de tronquer les faits, d'exagérer les chiffres, et cette manie semble être passée à l'état de seconde nature parmi les journalistes et les orateurs libéraux. Toutefois, nous avons l'intention de traiter cette importante question des dépenses publiques, non pas au moyen de grands efforts oratoires, mais d'une manière pratique, en prenant les chiffres dans les documents officiels, et en les présentant sous leur vrai jour, de telle sorte qu'on pourra se former une idée raisonnée des finances du pays.

En premier lieu, il est impossible de faire connaître l'état réel des choses en disant que les dépenses totales étaient, il y a quinze ou vingt ans, de vingt-cinq millions de dollars, et qu'elles s'élèvent aujourd'hui à trente-cinq millions. Nous devons aussi savoir pour quelles fins et à l'avantage de qui ce surplus

a été employé. Il y a dans le Canada des centaines de marchands qui contribuent maintenant aux salaires, aux loyers et autres dépenses, deux ou trois fois plus qu'ils ne payaient il y a douze ou quinze ans; cependant, personne n'osera dire que ce surplus de dépenses est une preuve d'incapacité en affaires, ou d'extravagance. Avant d'exprimer une opinion sur ce sujet, il faut d'abord s'assurer si les affaires et les profits du marchand ont augmenté dans une proportion égale aux dépenses, et si tel est le cas, il est clair que le chiffre élevé des frais nécessités par ses affaires, est la preuve d'une administration prudente et couronnée de succès. On peut dire la même chose des finances d'un pays. Avant de juger les dépenses nous devons en comprendre les causes et savoir à quel usage les deniers publics sont affectés.

Les dépenses publiques se divisent en quatre parties distinctes, savoir : (1) les charges résultant de la dette; (2) les subventions aux provinces; (3) la perception des revenus; (4) autres dépenses. Les charges résultant de la dette se composent des intérêts et du fonds d'amortissement qui sert à les payer, et tous les ans le gouvernement réserve une certaine somme d'argent qui est employée à diminuer la dette. Cette dernière a continuellement augmenté, presque sans interruption, depuis la confédération, et il n'y a là rien d'étonnant pour un jeune pays dont les ressources ne sont pas encore développées, dont les moyens de communication sont à créer, et dont les facilités de transport doivent être améliorées. Or, pour tout cela il est nécessaire et sage de s'endetter.

Quand, il y a quelques années, sir Richard Cartwright, en sa qualité de ministre des finances, se rendit à Londres pour y négocier un emprunt, il adressa une circulaire aux capitalistes de l'Angleterre, établissant le chiffre de la dette du Canada, dont chaque dollar, disait-il, avait été employé à "des travaux d'utilité publique." On peut dire la même chose de la dette qui existe aujourd'hui. Les intérêts sur la dette forment près

d'un tiers des dépenses totales, et ils ont augmenté dans la proportion suivante :

1873.....	\$5,387,850	1887.....	\$9,970,671
1879.....	7,472,657	1888.....	10,166,905
1885.....	9,806,977	1889.....	10,422,521
1886.....	10,483,929	1890.....	9,887,250

Cet état fournit deux ou trois faits qui sont dignes d'attention. Par exemple, on remarquera que dans les six dernières années, l'intérêt n'a pas varié, qu'il est resté stationnaire, et qu'il n'est pas plus élevé en 1890 qu'il ne l'était en 1885. Ce résultat satisfaisant doit être attribué en grande partie au crédit toujours croissant dont jouit le Canada sur les marchés monétaires de l'univers, ce qui a fait baisser le taux de l'intérêt sur les emprunts canadiens jusqu'à 3 pour cent. Un autre fait important est que dans les six années, 1873-1879, l'intérêt a augmenté de \$2,085,000, soit près de 40 pour cent, tandis que dans les onze années suivantes, 1879-1890, l'augmentation a été de \$2,415,000, ou un peu plus que 30 pour cent. En d'autres termes, la moyenne de l'augmentation annuelle de l'intérêt a été de \$347,500, sous le gouvernement libéral, et sous le gouvernement conservateur l'augmentation n'a été que de \$219,550 durant onze ans.

Les dépenses se rapportant au fonds d'amortissement exigent quelques mots d'explication. Elles représentent l'achat de nos propres débetures sur le marché de Londres, c'est-à-dire, c'est un placement de revenus pour le rachat de la dette, et plus on dépensera de cette manière, plus tôt la dette sera diminuée. Dans l'année qui a suivi la date de la confédération, \$355,260 ont été mis en réserve pour former les fonds d'amortissement ; en 1878, la somme a été de \$945,746, et en 1890, de \$1,887,240.

Il est nécessaire de dire aussi un mot des dépenses représen-

tées par les subventions qui sont accordées aux provinces, tous les ans, conformément aux clauses de la constitution. Ces subventions n'ont aucun rapport avec la politique des partis, et elle ne devraient pas être considérées comme une source d'impôts, puisqu'elles représentent simplement le paiement des deniers du peuple aux gouvernements locaux, par la voie du gouvernement fédéral, plutôt qu'au moyen de la taxe directe, ce qui aurait lieu si ces subventions étaient abolies. En 1878 la somme payée en subventions s'est élevée à \$3,472,807 et en 1890 à \$3,904,922.

Les dépenses exigées par la perception des revenus doivent être soigneusement examinées. On peut comparer ces frais à ceux que s'imposent les marchands ou les manufacturiers dont les dépenses augmentent en même temps que leurs affaires se multiplient. Par exemple, les dépenses du service des postes, les frais d'exploitation de l'Intercolonial et des chemins de fer de l'Île du Prince-Edouard, l'entretien des canaux, l'administration des terres fédérales et, naturellement, la perception des droits de douane et d'accise, sont compris sous le chef "perception du revenu." Vu que tout ce qui vient d'être énuméré augmente, on comprendra facilement que les frais d'administration doivent aussi augmenter, mais, d'un autre côté, les revenus sont proportionnellement plus considérables. Parlons, par exemple, du service des postes. Il a été établi, non pas dans le but de faire une spéculation, mais pour l'avantage du public. Le gouvernement veut nous doter d'un service de postes aussi complet que possible, en proportion avec les revenus, et nous pouvons ajouter qu'aucun pays ne possède un service postal aussi complet que le nôtre. Si l'augmentation des revenus égale celle des dépenses, le coût réel du service des postes n'est pas plus élevé, et le contribuable peut sans crainte, envisager une augmentation dans les dépenses. Le coût réel, *net*, est le seul qui puisse l'intéresser. Il en est de même au sujet des chemins de fer et des canaux qui sont sous

le contrôle du gouvernement—l'accroissement du trafic fait augmenter les dépenses, mais comme les revenus sont plus élevés, il s'en suit que le coût réel, *net*, ou en d'autres termes, les charges qui pèsent sur le contribuable ne sont pas augmentées d'un centin. Voici un état des revenus et des frais de perception sous le gouvernement libéral et sous le gouvernement conservateur :

	Revenus.	Frais de perception
1873.....	\$20,813,470.00	\$3,395,475.00
1878.....	22,375,011.00	5,301,124.00
1890.....	39,879,925.00	9,182,941.00

Maintenant, il est bon d'observer que les libéraux ont augmenté les revenus de \$1,562,000, mais ils ont aussi dépensé \$1,906,000 de plus pour les retirer, soit une perte de \$350,000 ; tandis que sous le gouvernement conservateur, durant douze ans, les revenus ont augmenté de \$17,500,000 et les frais de perception de \$3,881,000 seulement.

On dira, peut-être, que l'impôt est aujourd'hui plus élevé qu'en 1878, et qu'il est injuste de le comparer dans la comparaison ci-dessus les revenus des douanes et de l'accise. Soit, mais examinons le résultat de l'administration des deux partis relativement aux départements des postes et des travaux publics.

Ce résultat est établi dans l'état suivant :

	REVENUS.		
	1873	1879	1890
Postes.....	\$ 833,657	\$1,172,418	\$2,357,385
Travaux publics.....	1,316,635	1,863,149	3,800,110
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux.....	\$2,150,292	\$3,035,567	\$6,157,498

DÉPENSES.

	1873	1879	1890
Postes.....	\$1,067,866	\$1,784,423\$	3,074,469
Travaux publics.....	1,496,185	2,680,979	4,548,546
Totaux.....	\$2,564,051	\$4,465,402	\$7,623,015

Sous leur gouvernement les libéraux ont augmenté les dépenses *nettes* des deux départements ci-dessus nommés de \$413,759 qu'elles étaient, à \$1,429,835, et bien qu'en 1890 les dépenses *nettes* fussent de \$1,465,617, ou, en réalité, les mêmes que onze ans auparavant, l'excédent des dépenses sur les revenus a été de beaucoup moins élevé durant les dernières années.

A ce sujet, il faut tenir compte d'un autre fait qui se présente, savoir : bien que les dépenses totales du ministère des postes et des travaux publics aient augmenté de \$3,150,000 depuis que le gouvernement libéral a cessé d'exister, *les dépenses entraînant des impôts n'ont pas augmenté d'un dollar*, les revenus étant égaux à l'augmentation des frais d'administration.

Parlons maintenant des "autres dépenses," chapitre qui comprend le coût du gouvernement civil, de la législation, de l'administration de la justice, la milice, les pêcheries, la police à cheval, l'entretien des sauvages, l'immigration, les phares et le service des côtes, les subventions aux paquebots, le service océanique et des fleuves, et les travaux publics imputables au revenu. A ceux qui seraient tentés de s'effrayer à l'idée que ces diverses dépenses augmentent trop rapidement, nous pourrions dire pour calmer leurs appréhensions que les déboursés ont été moins considérables en 1890 qu'en toute autre année précédente depuis 1883. On pourrait aussi leur rappeler, avec à propos, que les dépenses générales, entre 1871 et 1876, autres que l'intérêt sur les subventions aux pro-

vinces et la perception des revenus, se sont élevées de \$4,610,000 à \$8,570,000, et qu'elles étaient il y a quatorze ans, de deux millions et demi de moins seulement qu'en 1890.

Il ne faut pas oublier le fait important que *les dépenses publiques n'ont pas augmenté dans le cours de six années*. Voici les chiffres des dépenses totales en rapport avec le fonds consolidé :

1885.....	\$35,037,060	1888.....	\$36,718,494
1886.....	39,011,612	1889.....	36,917,834
1887.....	35,657,680	1890.....	35,994,031

Il a été établi que les subventions aux provinces, les achats de débetures pour le fonds d'amortissement et les frais de perception des revenus ne sont pas une source d'impôts, dans le sens réel du mot. Ce sont plutôt un placement, un remboursement de revenus, ou des déboursés couverts par de nouveaux revenus sans impôts supplémentaires. Pour établir une comparaison équitable des dépenses sous les deux régimes politiques, il est juste de déduire des dépenses totales celles dont il est question et qui viennent d'être énumérées, savoir :

1876

Dépenses totales.....		\$24,488,372
A déduire :		<hr/>
Subventions aux provinces.....	\$3,690,355	
Fonds d'amortissement.....	822,953	
Perception des revenus.....	4,796,238	
		<hr/>
		\$9,309,546
		<hr/>
Laisant une balance de.....		\$15,178,826

1890

Dépenses totales.....		\$35,994,031
A déduire.....		<hr/>
Subventions.....	\$3,904,922	
Fonds d'amortissement.....	1,887,237	
Perception des revenus.....	9,182,941	
	<hr/>	
	\$14,975,100	
	<hr/>	
Laissant une balance de.....		\$21,018,931

Maintenant, laissant de côté toutes les nouvelles charges qui ont été créées depuis 1876 par le développement du Nord-Ouest, l'état des dépenses publiques, en dehors des subventions, du fonds d'amortissement et de la perception des revenus, est comme il suit :

	Dépenses.	Population.	Par tête.
1876.....	\$15,178,820	3,900,900	\$3.90
1890.....	21,018,930	5,200,000	\$4.04

En conséquence, l'augmentation des dépenses publiques, dans l'espace de quatorze ans, a été de quatorze centins par tête, soit un centin par année, ou $3\frac{1}{2}$ pour cent pour tout le temps, et avec ce chiffre minime le gouvernement a pu bâtir le chemin de fer canadien du Pacifique, organiser les territoires du Nord-Ouest, agrandir les canaux, accorder plusieurs millions pour aider à la construction des chemins de fer, établir des fermes expérimentales, donner des primes d'encouragement aux pêcheurs, nourrir les sauvages et protéger les colons dans le Nord-Ouest, établir une force militaire permanente, protéger efficacement nos pêcheries et accomplir une multitude de travaux destinés à augmenter la prospérité et le bonheur du peuple.

r
e
r
es
l-
ir
e-
ns
ce,
de
du

